



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE  
BESANCON

**Décision portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2022**

**La Rectrice, Chancelière des universités,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de BESANCON, au titre de l'année 2022,

**DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2022, dans l'académie de BESANCON :

Madame BICHET Françoise, attachée d'administration de l'état, présidente, Université de Franche Comté UFR Saint, Besançon.

Monsieur GALLIOT Stéphane, assistant ingénieur, vice-président, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Madame PARMENTIER Laetitia, assistante ingénieure, experte, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Belfort.

Monsieur MECHINAUD Jérémy, technicien classe normale, suppléant, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Besançon, le 24 mai 2022

Pour le Recteur, et par délégation,  
La Secrétaire des universités,  
Nathalie ALBERT-MORETTI



Nathalie ALBERT-MORETTI

Valérie PINSET